



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octroi du contrat de réfection du brise-glace Pierre Radisson à Verreault navigation L'expertise des chantiers navals du Québec sur la voie de la reconnaissance?

Montréal, le 9 août 2016. – La Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) accueille favorablement la décision d'Ottawa de confier le contrat de radoub du brise-glace Pierre Radisson à un chantier naval du Québec. Rappelons qu'il s'agit d'un contrat de plus de 8 millions de dollars visant à réparer la coque du brise-glace de la Garde Côtière du Canada.

Un pas dans la bonne direction pour Ottawa

Pour la FIM-CSN, l'octroi du contrat au chantier naval Verreault navigation est la preuve que le Québec est bel et bien de retour dans la course. « Nous étions habitués à ce que les conservateurs ignorent les intérêts du Québec, ce qui a eu des conséquences bien réelles, notamment pour les chantiers navals du Québec et principalement pour celui de la Davie à Lévis. Serait-on face à un changement de cap à Ottawa? Cela nous rassure pour l'avenir, bien qu'il faudra en faire davantage pour rattraper le retard accumulé », affirme Alain Lampron, président de la FIM-CSN.

Un contrat important pour les emplois et pour la région

C'est évidemment avec enthousiasme que les travailleurs et les travailleuses de Verreault navigation se réjouissent de cette annonce. « On ne se cachera pas que cela est une très bonne nouvelle pour nous, nos emplois et nos familles. Une annonce comme celle-là, c'est une façon de reconnaître notre expertise au Québec et ça fait changement de l'ambiance qui régnait il n'y a pas si longtemps », lance Nancy Legendre, présidente du Conseil central du Bas-Saint-Laurent (CCBSL-CSN), qui voit également d'un bon œil les retombées de cette décision sur la région. « Ce sont plus de 100 emplois qui seront ainsi consolidés, c'est toujours un élément dynamisant pour une région comme la nôtre », avance-t-elle.

Déception du côté du chantier de la Davie

Les salarié-es du chantier de la Davie, à Lévis, accueillent avec déception cette nouvelle. Pour Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches, « cette annonce laisse un goût amer. Nous aurions souhaité que les salarié-es de la Davie puissent avoir un peu de reconnaissance particulièrement après les années fastes du régime conservateur qui les ont privés d'un partage équitable des contrats fédéraux. Malgré cela,

nous n'allons pas jeter la serviette et nous allons nous retrousser les manches pour que la Davie obtienne les prochains contrats afin d'assurer ces emplois si importants pour notre région. Il est grand temps que notre propre gouvernement puisse reconnaître le chantier naval de Lévis en tant que meilleur chantier en Amérique du Nord tout comme Lloyd's list l'a fait. D'autant plus que ce chantier, situé au Québec, est le plus grand au Canada ».

À propos

Fondée en 1921, la CSN est composée de près de 2 000 syndicats. Elle regroupe plus de 325 000 travailleuses et travailleurs réunis sur une base sectorielle ou professionnelle dans huit fédérations, ainsi que sur une base régionale dans treize conseils centraux.

- 30 -

Renseignements :

Jonathan Aspireault-Massé,
Service des communications de la CSN
Cellulaire : 514 378-1753
Bureau : 514 598-2169
jonathan.aspireault-masse@csn.qc.ca